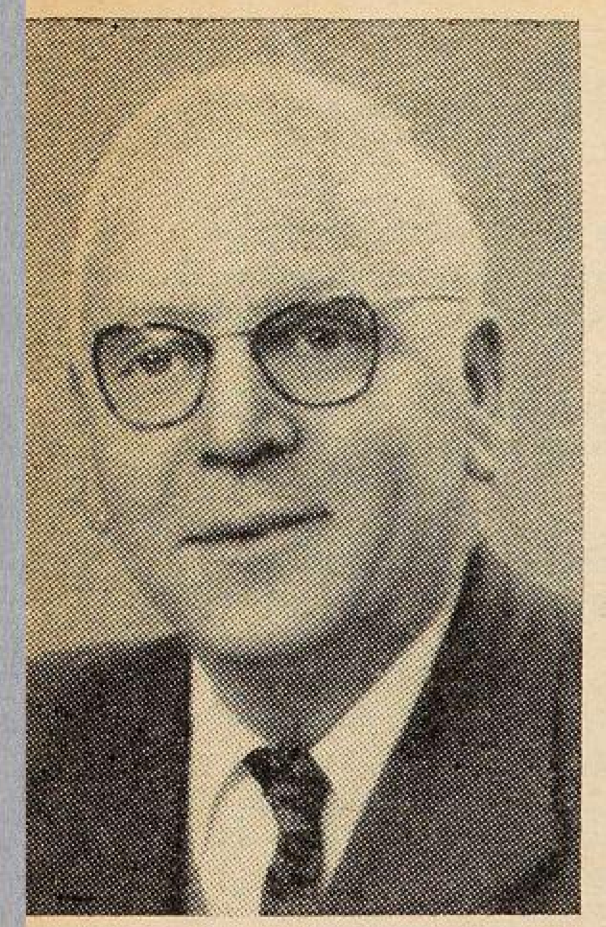


Pierre RÉNET

Élection des Députés à l'Assemblée Nationale

23 NOVEMBRE 1958

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

UNION DES RÉPUBLICAINS



Jean TRAVERS

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Je viens pour la première fois solliciter vos suffrages et je voudrais tout d'abord apporter les précisions suivantes ;

1° Si la consultation m'est favorable, **je me pencherai de la même façon sur les problèmes qu'ils intéressent la région de GRAY ou celle de VESOUL.**

2° L'importance de la circonscription (16 cantons, 334 communes) et le peu de temps prévu pour la campagne ne me permettront pas de passer dans toutes les communes. Je m'efforcerai cependant d'en voir le plus possible, mais je m'excuse par avance pour celles que je n'aurai pu visiter.

3° Dans son discours du 5 octobre 1958 à Lyon, le Général DE GAULLE a souhaité « que la compétition qui allait s'ouvrir ne donne pas lieu à des luttes désobligeantes mais qu'elle se fasse dans le respect des uns et des autres et non dans le déchirement ». Et il ajoutait : « Je crois que c'est le Vœu de la Nation ».

Répondant à cet appel qui correspond d'ailleurs en tous points à ma façon de procéder, j'entends agir avec la plus grande courtoisie ne répondant pendant la campagne à aucune attaque ou insinuation dont je pourrais être l'objet, laissant le soin aux électeurs de juger ceux dont la principale préoccupation est de fausser la régularité d'une élection suivant des principes bien connus mais qui ne devraient plus tromper personne dans notre Département.

Je voudrais maintenant me présenter, bien que je ne sois pas un inconnu pour beaucoup d'entre vous.

Depuis 1749 ma famille habite la Haute-Saône et notamment à Lavoncourt, Vauconcourt, Soing, Vaite, Bucey-les-Gy, et Membrey, où mes ancêtres ont été successivement mineur au fourneau de Vauconcourt et cultivateurs.

Plus près de nous mon grand-père né à Autet a été instituteur à Delain et Autet.

Mon Père né à Delain, a suivi les cours de l'Ecole Primaire Supérieure à Champlitte. Nommé Agent Voyer à Amance puis Agent Voyer d'arrondissement à Lure : il a terminé sa carrière à VESOUL comme Ingénieur en Chef du Service Vicinal.

En ce qui me concerne, je suis né le 24 août 1905 à Amance que j'ai quitté pour Lure en 1913. J'habite VESOUL depuis 1928.

Vous m'excuserez de ces précisions mais j'ai pensé qu'elles étaient nécessaires, elles témoignent de mon attachement à notre cher Département où d'ailleurs est encore domiciliée toute ma famille notamment dans les régions de Gray et de Vesoul.

Titulaire du diplôme d'Ingénieur Mécanicien Electricien de l'Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité de PARIS j'ai passé avec succès en 1928, l'examen d'Ingénieur du Service Vicinal. Nommé à VESOUL, j'ai préparé le concours d'Ingénieur Principal et j'ai obtenu le diplôme délivré par le Ministère de l'Intérieur en 1933.

A la suite de la fusion des services de voirie en 1942, j'ai été intégré dans le cadre des ingénieurs des Ponts et Chaussées à VESOUL ; Poste que j'ai occupé jusqu'à mon détachement.

J'ai en outre exercé pendant quelques années les fonctions de professeur de dessin et d'arpentage à l'Ecole d'Agriculture d'hiver.

J'ai débuté dans la Vie Publique en 1944 à la suite de ma désignation par M. le Préfet au **Comité Local de Libération** de VESOUL faisant fonction de Conseil Municipal.

Adjoint le 19 octobre 1946 dans la Municipalité que présidait mon regretté Collègue et Ami ; M. GARRET, j'ai été élevé à la première magistrature de la ville en mai 1953.

Elu Conseiller Général du Canton de VESOUL le 27 avril 1958 j'ai ainsi reçu la récompense d'un travail acharné entrepris dès mai 1953.

En effet à cette époque, VESOUL par son inactivité nous causait de gros soucis.

— Suppression de la garnison :
— Fermeture des Etablissements DOLLE (la plus importante industrie de la ville) :
— Suppression de 2 arrondissements de la S.N.C.F. :
— Grave crise du logement et des locaux scolaires :
— Crue du 10 juin 1953 qui avait causé de gros préjudices aux propriétés riveraines.

Il fallait sans tarder apporter une solution à ces graves problèmes, et aujourd'hui il est facile de faire le point de 5 années de travail.

— 300 logements ont été construits ainsi que 40 salles de classe.

— 104 nouveaux logements et 16 salles de classe sont en cours de construction, ce qui fera pendant mon mandat plus de 400 logements et 56 salles de classe.

Un vaste lotissement portant sur 39 ha, dont 27 ha réservés à l'habitation et 12 ha à l'industrie, a été aménagé aux Rêpes. De nouvelles rues (5 km) ont été construites dans cette agglomération dotée de locaux commerciaux qui compte près de 2 000 habitants.

Un gros effort s'imposait pour implanter de nouvelles industries et aujourd'hui six usines nouvelles fonctionnent ;

— L'U.D.I.M.E. qui a racheté l'ancienne usine DOLLE, fabrique des accessoires d'automobiles :

— La Société GAUTHIER et Cie spécialisée dans la toile préformée :

— L'A.C.M.A. petite industrie spécialisée dans la métallisation :

— La S.A.M.A.S. qui fabrique des turbos, des tapis à griffes, des meules, des concasseurs etc...

— La Société des Matelas MERINOS de NANTERRE qui fabrique des carcasses de sièges d'automobiles et des matelas.

— Enfin la Société des Métaux Ouvrés dont la nouvelle usine en cours de construction aux Rêpes est prévue pour recevoir celle de MONCEY (Doubs).

Il n'est pas exagéré de prévoir dans les 2 années à venir l'emploi d'une main-d'œuvre nouvelle importante de l'ordre de 1 000 et l'effort doit encore se poursuivre.

Président de l'Office Public Départemental des H.L.M. depuis 1952, j'ai apporté mon concours à toutes les communes qui ont bien voulu construire des logements et de 40 logements que notre Office gérait à cette époque c'est aujourd'hui plus de 1 189 qu'il contrôle dont 104 à GRAY et 423 à VESOUL.

Président de la Commission Administrative de l'Hôpital Paul-Morel, cet Etablissement de plus de 500 lits a été modernisé et équipé. La maternité qui voit naître chaque année 1 200 enfants a une réputation que des villes plus importantes envieraient. Outre une pouponnière et une Maison de Retraite qui viennent d'être terminées, la construction d'un Foyer pour les Pupilles va être entreprise incessamment.

Telle est mon activité rapidement rappelée, mais d'autres tâches plus importantes restent à entreprendre, non seulement à VESOUL mais dans notre Département.

En 1841, la Haute-Saône comptait 357 000 habitants, en 1946 il n'y en avait plus que 206 000.

Nos Villes végètent, nos Campagnes se dépeuplent, il faut favoriser l'installation d'usines en des points judicieusement choisis pour maintenir dans nos Villages une population indispensable à un bon équilibre en fixant sur place la main-d'oeuvre excédentaire tant masculine que féminine.

Mes connaissances, mon expérience et mon travail m'ont permis d'administrer la Ville de VESOUL au mieux de ces intérêts. Je crois l'avoir fait sans favoritisme ni sectarisme, recherchant d'abord à solutionner les problèmes importants touchant le logement, l'emploi de la main-d'oeuvre et l'instruction de nos enfants.

Il faut se pencher de la même façon sur toutes les questions qui intéressent le développement de nos villes et de nos campagnes.

D'ABORD POUSSER L'ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL pour que nos agglomérations ne tombent pas dans une léthargie mortelle Il faut que chacun puisse trouver le travail de son choix.

ENSUITE CONSTRUIRE pour donner à tous un logement décent et détruire rapidement tous ces taudis indignes de notre époque.

ENFIN ASSURER A TOUS LES MOYENS DE S'INSTRUIRE en construisant suffisamment de locaux et en permettant aux plus humbles d'accéder à l'enseignement grâce à des bourses plus nombreuses, surtout dans le monde rural où le facteur « propriétés est loin d'être en rapport avec les possibilités financières des intéressés.

IL FAUT ÉQUIPER NOS CAMPAGNES : chemins - eau - électricité - habitat - assainissement, etc...

IL EST INDISPENSABLE également d'arriver rapidement à la suppression des Zones de Salaire et des abattaments de zones en matière d'allocations familiales et à l'indexation des prestations sur le S.M.I.G.

La lutte contre l'alcoolisme ne doit pas être recherchée dans la brimade de ceux possédant quelques arbres fruitiers qui doivent pouvoir disposer librement de leurs produits.

Les travailleurs qu'ils soient de la Ville ou des Champs doivent percevoir une juste rémunération et les produits agricoles doivent rapporter un revenu normal se rapprochant le plus possible du revenu moyen des autres catégories de producteurs.

Tous ceux qui souffrent, tous ceux qui au crépuscule de leur vie, vivent dans l'angoisse du lendemain, trouveront en moi un défenseur sincère.

La prospérité de nos agglomérations dépendant du nombre et des possibilités de ses habitants qui engendrent automatiquement une activité commerciale profitable à tous, il importe de tout mettre en œuvre pour augmenter la population et les ressources de celle-ci.

L'artisanat qui a fait la réputation de la France mérite également toute notre sollicitude.

Les petits retraités, les rentiers ne doivent pas non plus être abandonnés au moment précis où la monnaie se dégrade.

J'apporterai mon appui total à tous ceux qui ont souffert pour la défense du sol de notre Chère Patrie.

J'appuierai vivement toute action susceptible de rétablir rapidement la Paix en Algérie et d'instaurer une Communauté Franco-Africaine.

Telles sont les grandes lignes de mon programme auxquel mon ami Jean Travers mon remplaçant technicien bien connu et très au courant des **questions visant le développement de GRAY** a donné son accord sans réserve. Ce programme n'est d'ailleurs pas limitatif.

Je ne veux pas vous faire de belles promesses, ce n'est pas dans mes habitudes, mais je peux vous assurer que je travaillerai de tout mon coeur à solutionner les nombreux problèmes d'intérêt général. Mon activité et les résultats obtenus à VESOUL sont là pour attester que jamais je n'ai fait de vaines promesses au Corps Electoral.

Si vous m'envoyez siéger à la Chambre des Députés, je m'entourerai de Collaborateurs choisis dans tous les milieux intéressés par les questions traitées et je maintiendrai avec vous un contact étroit.

Profondément attaché à ma Chère Haute-Saône que je n'ai jamais quittée depuis ma naissance, les résultats obtenus à VESOUL, sont une garantie de mon activité et de mon travail.

Ne désirant ni honneur ni compensation, mais animé de la seule volonté de servir, rejettant toute combinaison malhonnête : ne recherchant des satisfactions que dans l'accomplissement du devoir.

Pour entreprendre ensemble la grande œuvre de rénovation, d'équipement et de développement de notre Cher Département et apporter ainsi plus de bien être à ses habitants, je viens vous demander de vouloir bien m'accorder vos suffrages.

VIVE LA 1re CIRCONSCRIPTION
VIVE GRAY ET VESOUL
VIVE LA HAUTE-SAONE
VIVE LA FRANCE
VIVE LA REPUBLIQUE

Pierre RÉNET

Officier de la Légion d'Honneur,
Chevalier du Mérite Agricole,
Médaille d'Or de l'E.P.
Ingénieur des Ponts-et-Chaussées (en service détaché)
Ingénieur Mécanicien-Electricien (E.S.M.E. 1926)
Président de la C.A. de l'Hopital Paul-Morel,
Président de l'Office Public Départemental des H.L.M.
President de l'Association des Maires de la Hte-Saône,
Conseiller Général,
Maire de VESOUL.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Jean TRAVERS

Ancien Directeur d'E.D.F.
Conseiller Municipal de Gray
Ancien Combattant

ATTENTION. — Toute modification du bulletin de vote entraîne sa nullité.

IMP. MARCEL BON - VESOUL

VU : LE CANDIDAT.